



DECLARATION LIMINAIRE

CDAS DU 30 JUIN 2022

Madame la Présidente,

Après des années de politique de non-remplacement des assistants et de continuité de service des délégués, le ministère s'est engagé depuis plusieurs mois dans une vaste réforme de l'Action Sociale qui consiste à placer les acteurs de l'action sociale autour d'un organigramme régionalisé pour rendre prétendument le réseau plus réactif avec moins de moyens.

Son objectif serait, soit- disant, une « meilleure adaptation de l'offre aux attentes des agents » des ministères économiques et financiers. Celle-ci se décline en 3 axes : la réforme de la gouvernance des associations, la vente de certaines résidences EPAF et la rénovation d'autres, et une régionalisation accrue du réseau des délégations, sans disparition du niveau départemental.

Certes, grâce à l'action de notre fédération nationale, le délégué départemental, initialement supprimé par le Secrétariat Général, subsiste dans le projet en cours, mais il se trouve de facto placé sous l'autorité d'un responsable régional. En réalité, cette « démarche de rénovation » ressemble surtout à un démantèlement systémique et précipité d'une Action Sociale conquise par les agents au fil des décennies.

C'est pourquoi, FO Finances Moselle a toujours exprimé sa totale opposition à ce projet.

La crise sanitaire est venue bouleverser les vies professionnelles et les vies personnelles, engendrant pour certains agents des difficultés financières ou des fragilités psychologiques que l'action sociale se doit de prendre en compte, mais avec quels moyens ?

Malgré les améliorations obtenues à la marge par rapport au projet de régionalisation stricte prévu initialement, FO Finances se prononce contre cette pseudo-réforme pour les motifs suivants :

- Le réseau se complexifie avec la création d'un échelon hiérarchique en plus, voire deux avec l'adjoint qui est apparu sur le tard dans les discussions,
- Les délégués départementaux actuels sont de fait déclassés,

- Aucune garantie n'est apportée sur le maintien des emplois à l'avenir,
- Aucune cartographie des emplois implantés n'a été présentée,
- Aucun engagement n'est pris sur le maintien d'un délégué affecté dans chaque département, au contraire, puisque les futurs délégués auront presque tous une double casquette, soit de délégué pour un département limitrophe, soit de référent expert sur une thématique,
- Les représentants des CDAS sont désormais exclus de la procédure de recrutement des délégués,
- Aucun bénéfice n'en découle pour les agents du ministère (actifs et retraités).

Par ailleurs, FO Finances Moselle souligne les similitudes qui existent entre ce projet de régionalisation et la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité à la DGFIP.

Les deux reposent sur des principes d'éclatement et de regroupement des missions qui conduiront à l'isolement des agents et des délégués de l'action sociale.

Dans une période où les agents subissent une détérioration de leur pouvoir d'achat (inflation, gel du point d'indice, prix des carburants...), FO FINANCES Moselle considère que le budget local 2022 de l'action sociale est insuffisant...

Nos revendications pour l'action sociale sont claires :

- **FO Finances Moselle revendique une action sociale de qualité, de proximité avec des effectifs et des moyens à la hauteur des besoins.**
- **FO Finances Moselle revendique une refonte des plafonds de ressources actuels car de plus en plus de collègues ne peuvent pas bénéficier de certaines aides (par exemple pour le logement, pour les chèques vacances, les CESU, les offres EPAF...)**